

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 111 rendant exécutoire la délibération n° 253/6L du 20 janvier 1966

n° 111

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 janvier 1966

Numéro JO
n° 3 du 01/03/1966

Date du numéro
1 mars 1966

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 253/6°L du 20 janvier 1966 de la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis instituant la perception d'une redevance pour location à des services administratifs ou privés de matériel appartenant au Service de la Voirie et au Service Incendie du Cercle de Djibouti.